

**Synthèse de la réunion de l'Assemblée générale  
de la FEFB asbl – S 14.11.2015 – Anderlues**

**Présents :** François Fontigny (201), Raymond van Melsen (207), Cédric Sohet (209), Nicolas Rauta (229), Christian Henrotte (525), Claudio Piacentini (501), Renaud Barreau (514), Bruno Russo (514), Agnès Abrassart (525), Frédéric Bielik (551), Jean-Christoph Thiry (601), Philippe Collignon (601), Daniel Halleux (618), Jean-Claude Herman (953), Laurent Wéry (961).

**Procurations :** de Bruno Ricardo (501) pour Claudio Piacentini (501), de D'hayère Arnaud (244) pour Cédric Sohet (209), de Michel Van Landewijck (289) pour Christian Henrotte (525), de Emonts-Pohl Jean (619) à Jean-Christophe Thiry(601), de Glaser Alexandre (207) pour Raymond van Melsen (207).

### **1. Accueil et enregistrement des mandataires par le secrétaire de 14H00 à 14H15**

Cercles présents ou représentés par procuration et nombre de voix :

201	CREB	3 voix
207	Deux Fous du Diogène	2 voix
209	The Belgian Chess. C.I.	2 voix
229	Caïssa Wolluwé	2 voix
244	Brussels C.C.	2 voix
289	Chant d'Oiseau	1 voix
501	CREC	3 voix
514	Fontaine-l'Évêque	3 voix
525	La Bourlette Anderlues	1 voix
551	a1-h8	1 voix
601	CRELEL	5 voix
618	L'Échiquier amaytois	3 voix
619	Welkenraedt	1 voix
953	Le Pion du Roi Nivelles	1 voix
961	Braine Échecs	1 voix

Total : 31 voix

### **2. Ouverture officielle sous la direction du président.**

“On reconnaît l'arbre à ses fruits”

Survolt du travail du Conseil d'Administration durant l'année écoulée.

Deux éléments nouveaux sont à pointer. D'une part, l'impact du jeu d'échecs dans les écoles. D'autre part, l'adoption d'un nouveau logiciel en remplacement de Pair Two.

Pour l'avenir, la FEFB devrait penser à organiser les championnats de Belgique de la jeunesse en Wallonie en 2017.

### **3. Désignation de scrutateurs pour la réunion de ce jour.**

Toutes les personnes présentes.

### **4. Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale qui s'est tenue le 15 novembre 2014 à Saint-Servais.**

Approuvé.

### **5. Proposition d'ajouter un sujet “Inter-scolaires” dans le ROI.**

Souhait d'annoncer les dates de compétitions dès septembre.

Correction apportée à la proposition de règlement d'ordre intérieur :

Article 7 : corriger “(en respectant les règles de l'article 10)” par “(en respectant les règles de l'article 6)”

Le classement Elo influence les tableaux. Les membres de clubs sont au premier tableau.

Approuvé. Corrections à apporter par le CA.

## 6. Modification dans l'article 2 du Règlement d'Ordre Intérieur.

4 divisions au lieu de 3, pour :

- motiver les joueurs,
- s'alligner sur les cadences de la FRBE,
- permettre d'avoir 2 équipes du même club en D1.

Proposition d'organiser une cérémonie de remise des prix.

L'organisation pourrait être portée par le club receveur de la dernière ronde.

## 6.bis. Absence de cotisations du cercle 548.

Concernant le club 548 : les cotisations ne sont toujours pas payées. Le club et ses membres ne sont donc toujours pas affiliés à la FEFB. Les interclubs et tout tournoi individuel officiel sont donc techniquement impossibles.

L'AG, en référence à l'article 2, décide à l'unanimité :

Le montant des cotisations doit être versé sur le compte de la FEFB pour le jeudi 19 novembre à minuit. Une copie de l'extrait de compte envoyé au Président et au Secrétaire prouvera ce paiement.

Sinon, la FEFB suspend le club et tous ses membres de toute compétition officielle.

Publier la décision sur le site internet de la FEFB et dans le pion f de décembre.

## 7. Rapport de la trésorerie.

Bénéfice pour les comptes de résultat de 2014-2015 = 6.062,24 €

## 8. Rapport des vérificateurs aux comptes pour 2014-2015.

Les vérificateurs, Robert Romanelli et Corentin Henrotte, proposent de donner décharge aux administrateurs.

## 9. Votes sur l'approbation de ces comptes et sur la décharge aux administrateurs.

Les comptes sont approuvés à l'unanimité.

A l'unanimité, l'AG donne décharge aux administrateurs.

## 10. Vote sur le montant des cotisations.

Le montant des cotisations est inchangé.

## 11. Vote sur le budget 2014-2015.

On serait en boni de 1824,00 euros.

Le budget est approuvé à l'unanimité.

## 11. Elections statutaires. Mandats d'administrateurs.

Est sortante: Mme Laetitia Heuvelmans

Sont sortants et rééligibles : Mme Aurore Gillet, MM. Raymond van Melsen et Claudio Piacentini.

Sont candidats : MM Laurent Wéry et Kim Le Quang.

	Pour	Contre	Abstention
Claudio Piacentini	31	0	0
Aurore Gillet	25	2	4
Raymond van Melsen	26	2	3
Laurent Wéry	23	7	1
Kim Le Quang	18	4	9

## 12. Elections de deux vérificateurs aux comptes.

Corentin Henrotte et Robert Romanelli.

Début à 14H15 – Fin à 16H45.

Prochaine AG le 19 novembre 2016

Frédéric Bielik – P28 .12.2015 – [fredbielik@gmail.com](mailto:fredbielik@gmail.com) – 0496 234 642